



La Défense,
Le 11 juillet 2012

Madame Delphine BATHO
Ministre de l'Écologie, du Développement Durable
et de l'Énergie

Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 - Paris

Madame la Ministre,

Par courrier du 11 juin dernier, nos trois organisations syndicales ont demandé une audience à votre prédécesseur pour le 20 juin, veille de la CAP nationale des adjoints administratifs, afin de lui exposer la situation des agents de ce corps dans notre Ministère, ainsi que leurs revendications.

Après nous avoir renvoyé dans un premier temps vers la-dite CAP du 21 juin, où l'on devait annoncer de « bonnes nouvelles » aux représentants du personnel, Monsieur Ronald DAVIES, adjoint à la DRH, a été mandaté par votre cabinet pour recevoir les représentants à la CAP, préalablement à celle-ci.

A l'issue de ces échanges qui ont duré près de deux heures, nous constatons que l'incompréhension demeure sur l'objet de notre démarche, qui porte sur une vision d'ensemble de la catégorie C administrative, le 8^{ème} échelon ne constituant qu'un des éléments du dossier.

Nous profitons également de ce courrier pour vous exprimer notre profond désaccord sur l'accès contingenté au 8^{ème} échelon réservé aux adjoints administratifs, aux dessinateurs et aux syndic de gens de mer.

En conséquence, nous réitérons notre demande d'audience dans un délai rapproché, ce qui concrétiserait, d'une part, la volonté affichée du Président de la République de porter une attention particulière aux agents de la catégorie C, et d'autre part, les propos tenus par Madame BRICQ lors de sa prise de contact avec les organisations syndicales du ministère le 29 mai dernier « les catégories C les plus malmenées et sur lesquelles je serai particulièrement attentive ».

En souhaitant que ce courrier retienne toute votre attention, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre considération respectueuse.

Pour l'UFETAM-CFDT

Hubert LEBRETON

Pour la FNEE-CGT

Jean Marie RECH

Pour le SN PTELULEM-FO

Sylvie CALVO